



## LES TICE ET LE CLIMAT SCOLAIRE

### Intervenant(s)

**Christophe POUPET**, Professeur – documentaliste au lycée polyvalent Pasteur, Le Blanc, Indre et IANTE  
Webmestre

**Myriam SUDRE**, CPE au lycée Maurice Genevoix, Ingré, Loiret

### Compte rendu

Le préambule de l'atelier s'est articulé autour des moyens dont dispose un CPE au sein de son établissement scolaire. La multiplicité des logiciels d'exploitation des absences (Gépi, Sconet, Molière, ProNote, etc.), des logiciels de communication (mail, ENT, cahier de texte numérique, etc.) et des accès à l'information concernant les élèves ne permet pas une rationalité forte dans les pratiques des CPE concernant le climat scolaire. Nous sommes trop souvent des praticiens du quotidien sans une formation réelle pour mutualiser les informations et ainsi croiser et rendre pertinentes nos interventions auprès des élèves et des familles.

Nous nous trouvons actuellement dans une phase de transition au niveau de la société avec des changements importants en cours : multiplicité d'icônes (Tweeter, Facebook, Google docs, flux RSS, etc.) et une multitude d'interactions.

Le temps du numérique n'étant pas le même que celui de l'école. On se retrouve donc en situation d'apprentissage où l'élève peut être en capacité de vérifier les savoirs en temps réel. **L'évolution de l'école sera d'apprendre à l'élève à « hacker » l'information**, c'est-à-dire à la décortiquer et à apprendre aux élèves à publier, ce qui entrainera un long processus d'entrée en documentation.

Il faut donc éduquer les élèves à la bonne utilisation des TUIC (Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication) car Internet permet de travailler en réseau, c'est-à-dire en mutualisant les capacités et en élaborant en temps réel un document mais en fonction du temps de chacun sans limite de temps ou d'espace. Le travail en réseau est très différent du travail en groupe qui sous-entend une mutualisation des capacités et des moyens sur un temps donné et dans un espace restreint. Par ailleurs, l'usage de l'ENT (Espace Numérique de Travail) par les élèves est une plus value car il laisse une trace de ses erreurs, de ses essais, de ses tentatives. On peut donc voir la progression de l'élève à travers son utilisation (Cf. : **noodle**).

### **On peut alors se demander si l'interdiction des TUIC dans son sens le plus large n'est pas une solution à court terme ?**

Cette interdiction est contre nature car nous avons affaire à des « digital native »<sup>1</sup>, c'est-à-dire des élèves qui sont nés avec l'ère du numérique et il faut les accompagner vers un usage intelligent de ces mêmes technologies en tant que « digital migrant »<sup>2</sup>. Il faut donc établir des informations de prévention en direction des élèves mais aussi et surtout en direction des parents. La notion de vie privée et de transparence à travers les nouvelles technologies entraîne une immédiateté des informations et des possibles dérives<sup>3</sup> de la part des parents qu'il faudra savoir apaiser et désamorcer.

En effet, l'usage d'un groupe Facebook ou Google Docs permet une mutualisation des moyens, des actions et des documents. L'usage des tablettes numériques ou autres permet une explicitation de l'évaluation mais il faut s'accaparer les évolutions pour mieux les canaliser car l'usage actuel par les jeunes est de privilégier les pairs plutôt que les « avis classiques » (enseignants, parents, etc.). En effet, on parle de crise de générations, de génération Y. On observe un changement dans le rapport aux savoirs, au pouvoir ; on parle de déni de pouvoir, de dénégation. On constate un individualisme choisi mais aussi subi, notamment à cause d'une forme de déracinement. L'usage des TUIC peut alors créer un refus de l'autorité des enseignants. On passe du patriarcat au « patriarcat » (société créée avec ses pairs) où l'identité est fluide, fluctuante par le biais des avatars (on modifie sa réalité à loisir et s'en crée une de toute pièce). On essaye de se recréer une communauté (choisie et non plus



subie). La contre partie étant un surinvestissement dans le présent, l'immédiateté, dans le loisir, d'où l'obligation pour nous d'accompagner l'évolution et l'usage des TUIC auprès des élèves.

**Les CPE sont souvent plus réceptifs à l'usage des nouvelles technologies ; se pose alors la question de la formation pour nous permettre d'accompagner les élèves dans cette évolution ?**

Certes la méconnaissance ou la méfiance à l'égard des TICE / TUIC peut poser un frein à l'acculturation. La notion d'accompagnement des enseignants vis-à-vis des élèves peut, là aussi, poser problème et donc être un frein institutionnel à prendre en compte et être un champ d'action à prendre par les CPE pour les surmonter. La maintenance du parc informatique et des nouvelles technologies pose problème car trop souvent chronophage.

Il faut prévoir des formations et il faudra aussi faire une veille informative pour se former aux nouvelles technologies.

On est amené à former des citoyens qui devront un jour voter. On se doit alors de parler de citoyen éclairé et pour être éclairé, il faut être informé.

Il faut faire de l'information à travers du numérique. Il faut les inciter à développer des compétences à travers le numérique.

**Quelle(s) évolution(s) sont attendue(s) ?**

La tendance actuelle tend à être le BYOD : « Bring Your Own Divinde » (<http://goo.gl/64I07>).

<sup>1 & 2</sup> <http://goo.gl/jja4>

<sup>3</sup> <http://goo.gl/1aC1A> et <http://goo.gl/1LI5T>